



EN BREF :

- Évaluation du risque de la fusariose de l'épi du blé et de l'orge (en date du 27 juillet 2007).

ÉVALUATION DU RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DU BLÉ ET DE L'ORGE

Cet avis présente une évaluation du risque d'infection pour les semis tardifs réalisés en juin dans différentes régions du Québec. Vous êtes concerné par cet avis si votre culture de blé est en floraison ou sur le point de l'être ou encore si le blé est en épiaison et fleurira dans les prochains jours. Vous êtes également concerné par cet avis si votre culture d'orge est en épiaison.

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi des céréales est étroitement associé aux conditions climatiques qui sont présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. **Il est important de tenir compte des conditions particulières de votre site pour l'évaluation du risque d'infection, soit le stade de développement de la culture et les conditions climatiques.** Veuillez consulter les bulletins d'information disponibles sur le site Web du Réseau d'avertissements phytosanitaires à l'adresse Internet suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=1407&pid=0&r>.

Le blé qui est épié et qui est en floraison ou le sera dans les prochains jours, ainsi que l'orge qui est en épiaison sont sujet à l'infection. Les averses et les orages des derniers jours combinés aux températures chaudes contribuent à un risque d'infection élevé pour aujourd'hui jusqu'à mardi inclusivement pour la majorité des régions du Québec. **Surveillez attentivement le stade de votre culture de céréale et les conditions météorologiques et climatiques réelles qui sont spécifiques à votre situation.** Les prévisions météorologiques sont parfois changeantes.

Veuillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* dans les prochains jours.

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé et de l'orge au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée (blé)				
	Date de l'épiaison réelle ou anticipée (orge)				
	Vendredi 27 juillet	Samedi 28 juillet	Dimanche 29 juillet	Lundi 30 juillet	Mardi 31 juillet
Montérégie-Est Vallée-du-Richelieu	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Montérégie-Ouest	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé et de l'orge au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée (blé)				
	Date de l'épiaison réelle ou anticipée (orge)				
	Vendredi 27 juillet	Samedi 28 juillet	Dimanche 29 juillet	Lundi 30 juillet	Mardi 31 juillet
Région de Montréal (Vaudreuil-Soulanges, Deux-Montagnes, Laval)	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Mirabel	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Lanaudière	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Mauricie/Trois-Rivières	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Charlevoix	É-Moyen	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Saguenay	Faible	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Lac-Saint-Jean	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Nicolet	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Drummondville	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Beauce	M-Faible	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Estrie	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Région de Québec	É-Moyen	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Montmagny/L'Islet/La Pocatière	É-Moyen	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Bas-Saint-Laurent (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles)	M-Faible	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Bas-Saint-Laurent (Rimouski/Mont-Joli)	M-Faible	Faible	Faible	Élevé	Élevé
Matapédia	M-Faible	Faible	Faible	Élevé	Élevé
Matane	M-Faible	Faible	Élevé	Élevé	É-Moyen
Gaspésie	M-Faible	Faible	Élevé	Élevé	Élevé
Baie-des-Chaleurs	M-Faible	Faible	Élevé	Élevé	Élevé
Outaouais	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Abitibi-Témiscamingue	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| 1 T-Élevé : Très élevé | 5 M-Faible : Moyen à faible |
| 2 Élevé | 6 Faible |
| 3 É-Moyen : Élevé à moyen | 7 T-Faible : Très faible |
| 4 Moyen | 8 - : Données insuffisantes |



Traitement contre la fusariose de l'épi du blé et l'orge avec un fongicide

En 2007, il existe maintenant deux produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Le **Folicur 432^{MD} F** (tébuconazole) est homologué **pour le blé seulement**. Le **Proline^{MD} 480 SC** (prothioconazole) est homologué pour le **blé et pour l'orge**. Bien qu'il s'agisse de fongicides systémiques à large spectre, ces fongicides doivent être utilisés pour **prévenir** l'infection. **Veillez suivre les directives d'utilisation prescrites par le manufacturier**. Consultez les étiquettes et les directives du manufacturier qui sont déposés sur le site Web d'Agri-Réseau (<http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Folicur432F.pdf>) (<http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Proline480SC.pdf>) ou sur le site Web de la compagnie Bayer CropScience (<http://www.bayercropscience.ca>).

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Émilie Morissette, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 32 – grandes cultures – 27 juillet 2007

